L’économie française menacée d’une spirale récessive

mediapart.fr/journal/economie/270520/l-economie-francaise-menacee-d-une-spirale-recessive

Romaric Godin

La contraction du PIB français en 2020 pourrait bien être plus élevée que ce que pense le gouvernement. Ce dernier a tablé dans son dernier projet de loi de finances rectificatif de mi-avril sur une baisse de 8 % de l’activité économique. Ce 27 mai, l’Insee, dans son dernier point de conjoncture, estime que cet objectif est peu probable.

Après une contraction de 5,8 % du PIB au premier trimestre, déjà un record depuis la création des statistiques de comptes nationaux en 1948, l’institut table en effet sur une contraction de 20 % au deuxième trimestre. À ce rythme, il faudrait, précise l’Insee, que *« dès le mois de juillet, il y ait un retour complet à la normale de l’activité »* pour que l’on atteigne les – 8 % du gouvernement.

Or, on en est loin. Selon l’Insee, l’activité globale était encore en mai inférieure de 21 % au niveau de 2019. La perte d’activité au mois de juin, d’après les estimations de l’institut, resterait de 14 %. On note évidemment une amélioration par rapport au mois entièrement confiné d’avril avec une perte d’activité de 35 % en moyenne, mais on reste sur des niveaux très bas qui semblent justifier un scénario de croissance en *« swoosh »* (pour faire rapide, en forme de logo de Nike) présenté par le FMI au mois d’avril dans ses perspectives mondiales.

Autrement dit, la chute a été vertigineuse et la reprise sera très progressive et lente. Dans une étude publiée ce 27 mai, les économistes de Xerfi prévoient un recul du PIB français de 9,6 % en 2020 sans récupération complète en 2021, puisque avec une reprise estimée à 9,1 % l’an prochain, on devrait rester fin 2021 à un niveau de PIB inférieur de 1,4 % à celui de fin 2019.

Dans une projection forgée par l’économiste de l’IESEG Éric Dor fin mars d’une reprise très progressive qui semble se réaliser, le risque d’une chute de 10 à 15 % du PIB sur l’année avait été évoqué.

La question sanitaire reste certes très importante, mais progressivement, c’est la logique économique propre qui se déploie. Bien sûr, on constate un effet net de reprise dans les activités déconfinées et le rythme de réouverture des commerces et activités encore interdits totalement ou partiellement d’exploitation aura un impact.

Ainsi, l’Insee souligne que la consommation des ménages en biens s’est redressée nettement après le 11 mai. Entre le 11 et le 17 mai, les achats de biens manufacturés ont été supérieurs de 6 % par rapport à une situation « normale », avec une concentration sur l’agroalimentaire (10 % de plus que la « normale) et les équipements électroniques (+ 57 %). Il y a donc bien eu un effet de « rattrapage » alors que la consommation de biens était inférieure de 33 % à la « normale » le 7 mai.

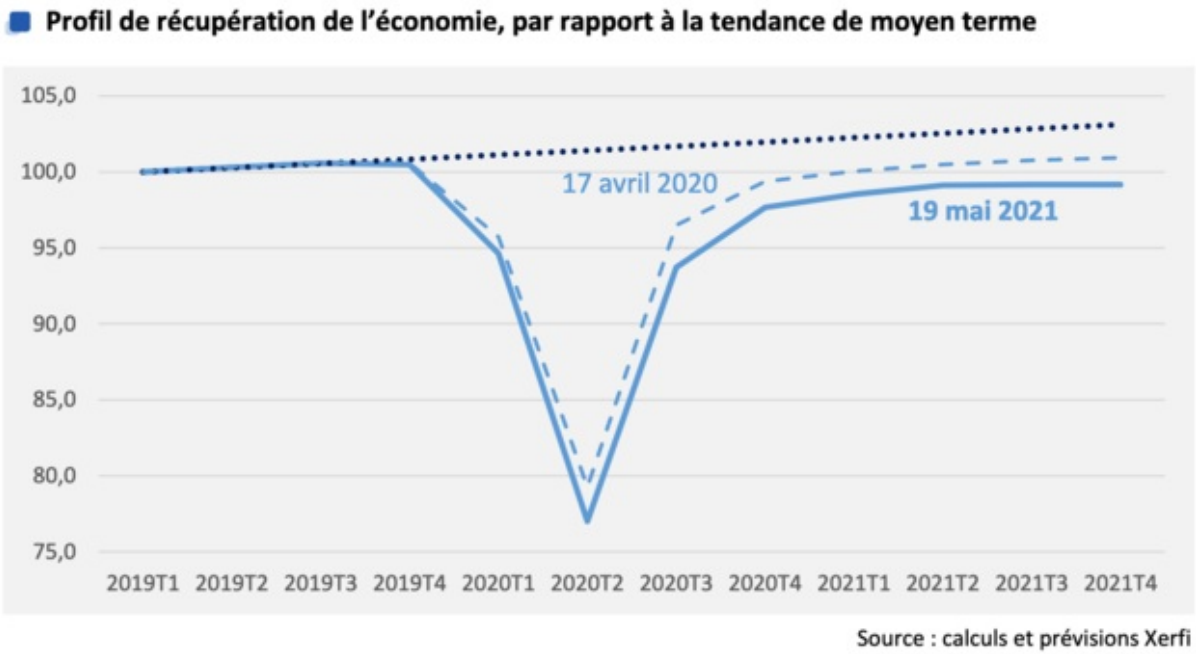

Évolution projetée du PIB par les économistes de Xerfi. © Xerfi
Mais la consommation de services marchands, qui représentent 46 % de la consommation (contre 44 % pour les achats de biens), reste, elle, déprimée. Elle demeure après le 11 mai inférieure de 17 % à la moyenne. C'est mieux qu'au 7 mai (31 % en deçà de la moyenne), mais cela reste très bas.

Rien d'étonnant dans la mesure où l'accès à plusieurs activités est réduit ou interdit : dans l'hôtellerie-restauration, on affiche une activité encore inférieure de 67 % par rapport à la « normale » et le décalage est de 56 % dans les transports et de 28 % dans les activités « scientifiques et techniques ». Seuls les services de commerce et réparation de véhicules sont nettement au-dessus de la situation normale (+ 14 %), mais ils ne pèsent que 1 % de l'ensemble de la consommation.

Grosso modo, il y a bien, comme attendu, un rattrapage de la consommation une fois les restrictions sanitaires levées. Mais on se gardera bien de parler d'un retour à la normale. D'abord parce que ce rattrapage est loin de compenser le manque à gagner du confinement pour les entreprises. Certains achats indispensables ont été décalés, mais la consommation « courante » ne sera pas rattrapée et cela est encore plus vrai pour les services.

Or, en ce qui concerne les biens, le confinement a conduit à constituer de larges stocks. On évoque ainsi plus de 400 000 véhicules automobiles en stock. Les achats de rattrapage ne constitueront pas de la production supplémentaire et n'empêcheront donc pas la pression sur l'appareil productif et l'emploi.

Ensuite, parce qu'il va rester des restrictions d'accès. La crise sanitaire va laisser des traces dans les pratiques et dans l'accès au commerce. C'est le « choc négatif de productivité » décrit ici. Pour des raisons sanitaires et réglementaires, mais aussi pour

rassurer ses clients, les commerçants vont devoir restreindre l'accès à leurs locaux et donc réduire de facto l'intensité de la consommation.

Enfin, il y a la logique propre à la crise économique. Devant l'incertitude pour leurs emplois, les ménages vont préférer épargner que de se lancer dans une « fièvre acheteuse ».

Ce dernier fait est évidemment la clé des prochains mois, voire des prochaines années. La stratégie du gouvernement était de préserver les revenus, notamment par de généreuses mesures de chômage partiel, afin de faire repartir rapidement la consommation après la crise. Il n'est pas certain que ce pari puisse être gagné. Devant les annonces de plans sociaux et les difficultés de leurs propres entreprises, les ménages se veulent très prudents.

Dans une enquête publiée aussi par l'Insee ce 27 mai, et réalisée entre le 28 avril et le 16 mai, la confiance des ménages se dégrade à nouveau à 93, contre 95 en avril et 103 en mars (100 représente la moyenne à long terme). Si *« l'opportunité de faire des achats importants »* se redresse légèrement en mai, le solde entre ceux qui sont d'accord et ceux qui ne le sont pas reste très négatif à 45 points d'écart en faveur des seconds (contre 60 en avril).

En revanche, les ménages s'attendent massivement et plus qu'en avril à une hausse du chômage, avec une différence de 79 points avec ceux qui pensent le contraire. En conséquence, les ménages qui ont une vision négative de leurs perspectives d'avenir sont plus nombreux de 20 points que ceux qui pensent l'inverse (contre 5 points en février). Dès lors, sans surprise, les ménages considèrent qu'il est urgent d'épargner (l'écart avec ceux qui pensent le contraire est de 13 points contre 4 points en avril).

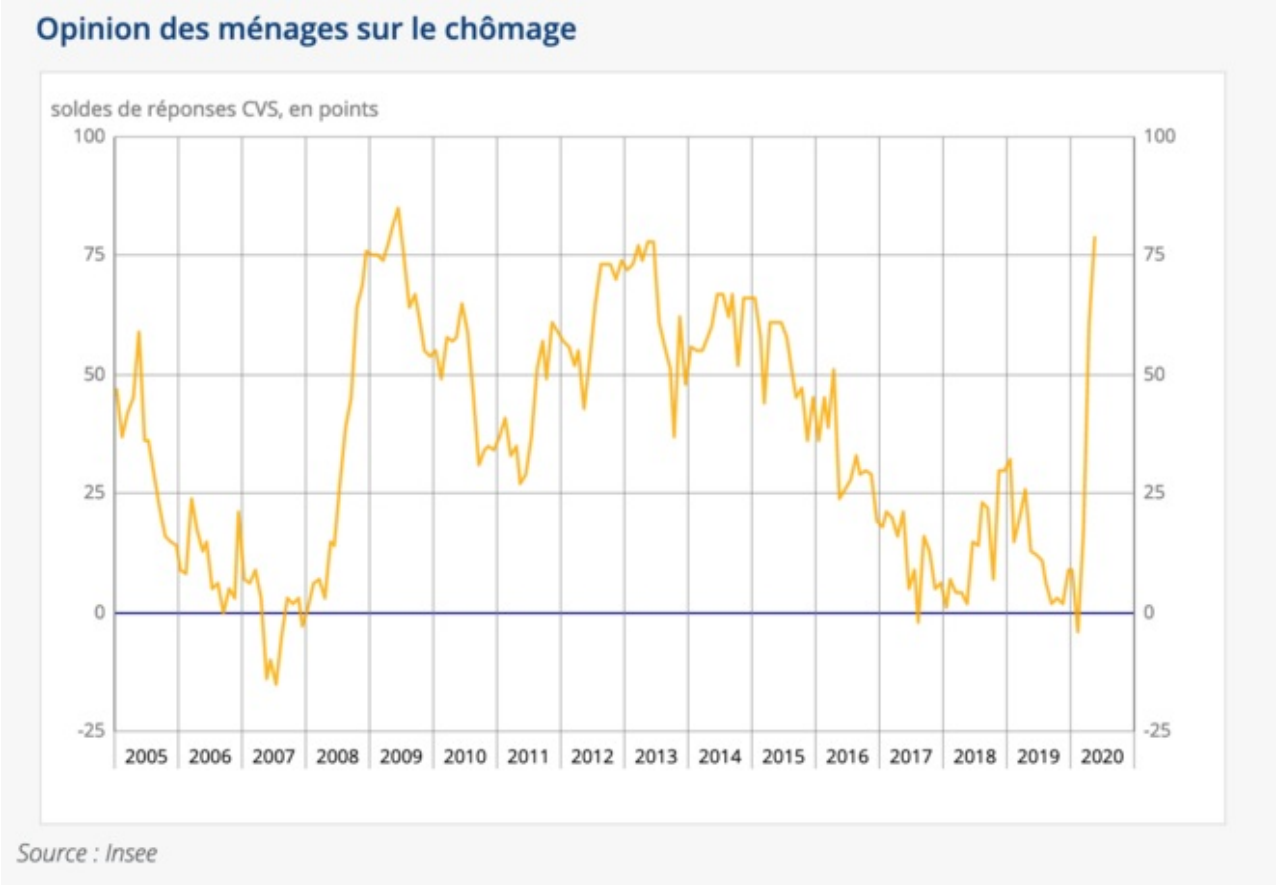

Solde des opinions négatives sur positives sur l'évolution du chômage des ménages français. © Insee

Cette enquête semble annoncer la mise en place d'une spirale dépressive que le maintien partiel des revenus pendant le confinement n'aura donc pas permis d'éviter. Devant les risques à venir, les Français préfèrent réduire leurs dépenses. La reprise de la consommation sera donc lente et insuffisante.

Logiquement, les entreprises ne prévoient pas de retour à la normale rapide. Une enquête Xerfi réalisée auprès des entreprises entre le 1er et le 12 mai montre bien ce processus progressif de reprise de l'activité, même si les chefs d'entreprise se montrent un peu plus optimistes qu'en avril. 40 % d'entre elles s'attendent à une reprise de l'activité normale à la mi-juillet, 70 % à la mi-décembre et 100 % à l'été 2021…

Cela aura évidemment des conséquences : l'investissement d'une grande partie des entreprises sera au point mort, ce qui risque de peser sur l'activité des autres, y compris de celles qui espèrent un retour rapide à la normale. Plus la situation durera, plus le risque d'un effet d'entraînement négatif demeurera.

Car, en face, les entreprises sont soumises à plusieurs pressions. Mathieu Plane, économiste à l'OFCE, rappelle, de ce point de vue, un fait souvent passé sous silence : les entreprises qui disposent de capital physique important ont dû continuer à amortir ce capital, à l'entretenir et à le payer, sans ressources ou avec moins de ressources disponibles. Cela a conduit naturellement à renforcer le risque de faillite ou de réduction d'effectifs puisque le chiffre d'affaires perdu ne sera pas récupéré entièrement.

L'OFCE avait estimé qu'un tiers environ du coût du confinement était porté par les entreprises. Certes, les dispositifs de reports des cotisations ou de prêts garantis peuvent amortir le choc, mais, faute de reprise forte, ce ne sera qu'un moyen de faire durer la crise plus longtemps en reportant les coûts du confinement à plus tard, alors même que la demande restera faible.

L'emploi, facteur clé de l'avenir

Comme le souligne Olivier Passet, directeur des études économiques de Xerfi, *« l'emploi est le talon d'Achille du processus de reprise économique »*. L'épargne forcée du confinement des Français, qui n'est d'ailleurs pas la même pour tous, ne se libérera que si l'emploi résiste et permet de rassurer les ménages sur leur avenir.

Sinon, cette épargne forcée restera bloquée par ceux qui maintiendront leur emploi et sera libérée par ceux qui le perdent pour compenser – souvent en partie seulement – les chutes de revenus. Autrement dit, si l'emploi recule, la consommation sera réduite et la France entrera dans une spirale dépressive hautement dangereuse.

La Dares a publié ce 27 mai les derniers chiffres sur l'emploi. L'activité partielle parvient encore à limiter la casse. Au 25 mai, on comptait 431 heures chômées par salarié en moyenne depuis le 1er mars, 47 % des salariés ayant fait l'objet d'une demande d'activité partielle.

Mais, déjà, les « plans de sauvegarde de l'emploi » se multiplient : dans la semaine du 18 mai, ils concernaient la suppression de 1 228 postes contre 249 la semaine précédente et 77 la semaine du 27 avril. Ce sont directement les effets du mécanisme que l'on vient de décrire et qui va progressivement s'amplifier : les entreprises ne peuvent plus faire face à leurs coûts et se placent en procédure de redressement judiciaire ou de sauvegarde.

Certes, cette étude signale aussi une reprise des offres d'emplois postées en ligne qui auraient retrouvé dans la semaine du 18 mai 97 % du niveau de la semaine du 9 mars. Mais, comme le souligne la Dares, ce sont des emplois plus précaires (les CDI ne représentent plus que de 52 % de l'ensemble contre 66 % la semaine du 9 mars) et moins qualifiés.

Autrement dit, les entreprises cherchent de la main-d'œuvre bon marché et dont on pourra aisément se débarrasser. *« Il ne s'agit pas totalement d'un retour à la normale »*, confirme la Dares.

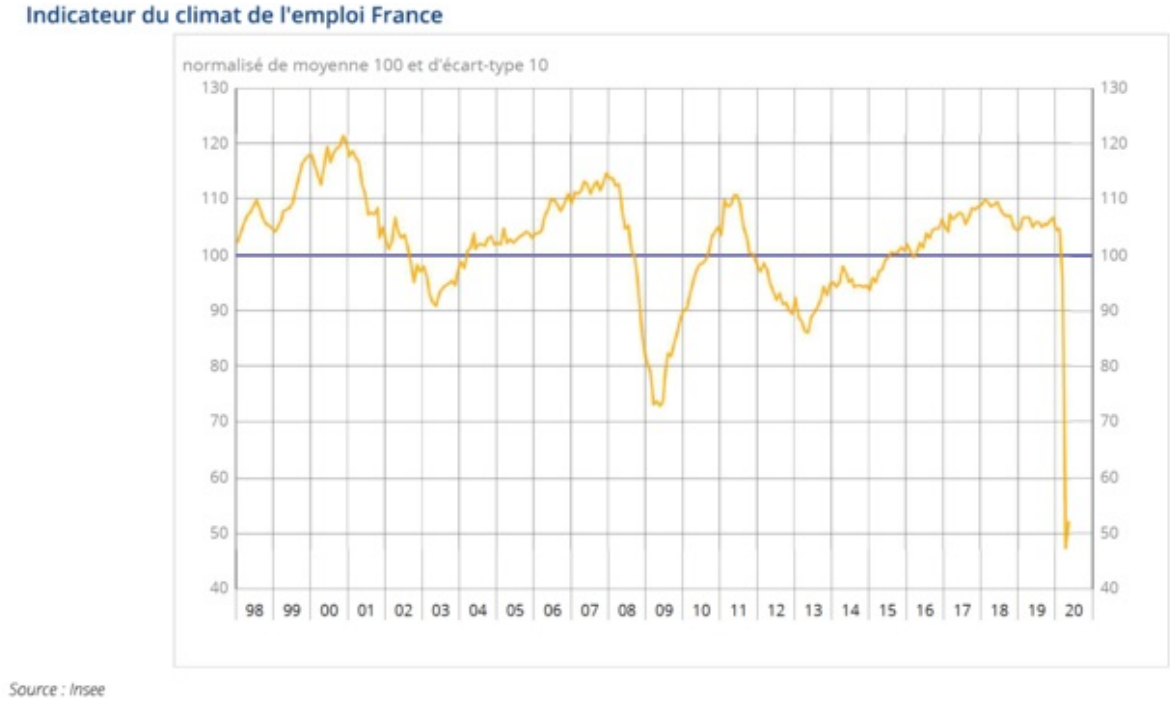

Climat de l'emploi en France. © Insee

Et pour cause. Durant le confinement, beaucoup d'emplois ont été détruits. L'étude Xerfi le résume : 120 000 postes en moins entre janvier et fin mars dans l'intérim des services marchands qui ont, par ailleurs, réduit de 146 000 les autres types d'emplois. À cela s'ajoutent 162 000 postes d'intérim en moins dans la construction et l'industrie.

Les entreprises ont donc commencé par réduire les emplois les plus précaires. Mais les perspectives restent sombres. Ainsi, la composante emploi du climat des affaires de l'Insee, publiée aussi ce 27 mai, ne se redresse que faiblement, passant de son plus bas historique de 48 à 52. Rappelons qu'en 2009, au plus fort de la crise financière, elle avait, au pire, atteint 74…

Dès lors, dès que le processus de chômage partiel va se réduire, les entreprises vont de moins en moins tolérer ce type de disposition qui sera plus coûteuse pour elles. Et cela va commencer dès le 1er juin puisque l'indemnité de chômage partiel (84 % du montant net du salaire) ne sera alors plus prise en charge qu'à 85 % par l'État.

C'est relativement logique, dans la mesure où, comme le souligne l'économiste François Geerolf, de l'université UCLA aux États-Unis, l'activité partielle trop généreuse peut inciter les entreprises soit à ne pas redémarrer la production pour réduire les pertes, soit à frauder pour faire payer le coût du travail intégralement à l'État.

Mais inévitablement, la réduction de cette disposition conduira les entreprises à ajuster leurs effectifs. Certains secteurs ont la quasi-totalité de leurs salariés en chômage partiel. Selon Xerfi, c'est le cas de 94 % des salariés des arts et spectacle, 87 % de la restauration et 83 % de l'industrie automobile. Là aussi, la faiblesse persistante de la demande des ménages et des entreprises va jouer un rôle clé en réduisant toute perspective de récupération de ce qui a été perdu et en alourdissant même les pertes à venir.

Xerfi table ainsi sur pas moins de 900 000 emplois détruits en 2020, soit une baisse sur l'année de 2,1 % de l'emploi salarié. Dans ces conditions, les ménages seront encore prudents et en très grande partie contraints de l'être.

Les stratégies de relance pourront-elles briser cette spirale dépressive ? En théorie, on peut le penser, si elles sont massives et conduisent réellement à la création d'emplois de qualité. Mais l'enjeu est structurel. La crise sanitaire va modifier profondément la structure sectorielle de l'économie française et ce type de changement est inévitablement violent.

Les emplois nouveaux ne seront pas forcément immédiatement disponibles, ni assez nombreux. Le gouvernement tente donc de sauver l'existant. Une procédure de prise en charge de 40 % des salaires par l'État et l'Unédic est même envisagée par le gouvernement selon *Les Échos*.

Mathieu Plane insiste sur la difficulté de faire des choix : *« On ignore aujourd'hui quel sera l'effet sectoriel de la crise. »* Tout choix consiste en effet à abandonner des entreprises et des secteurs et donc des emplois et des savoir-faire. C'est donc en vérité, politiquement et même économiquement, des choix impossibles.

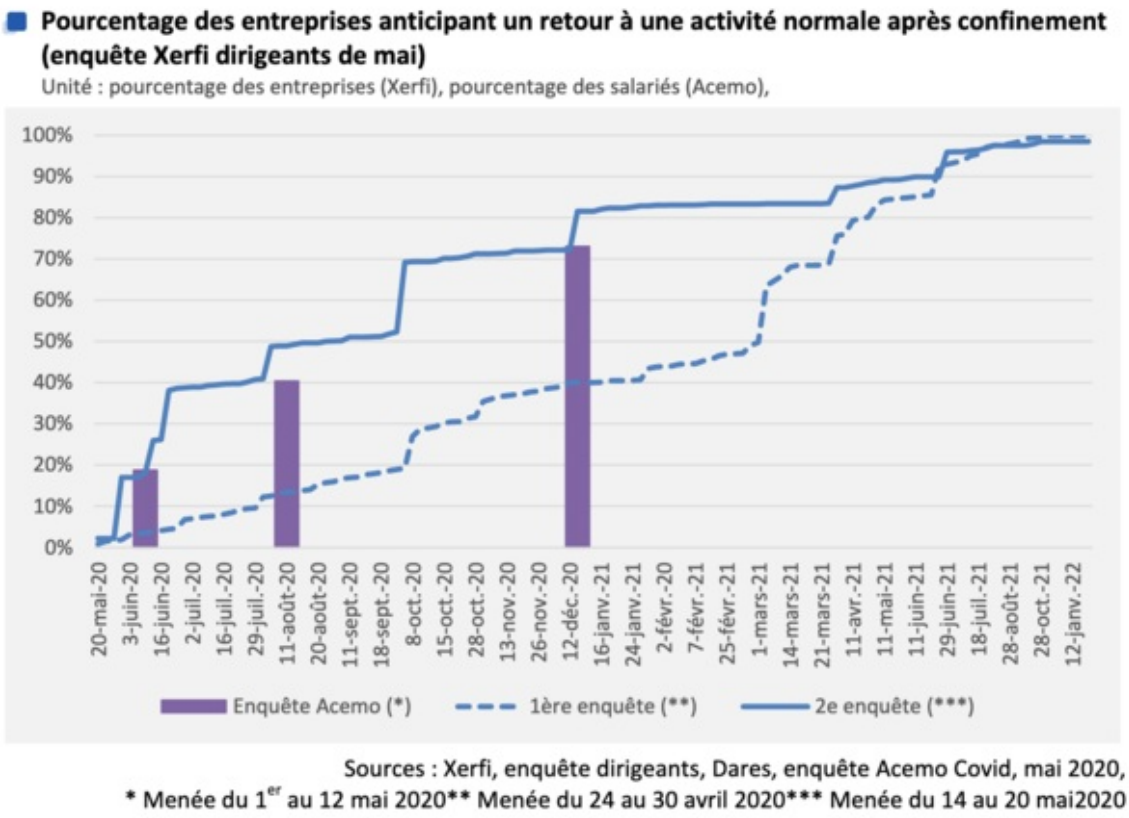

Les attentes de retour à la normale des entreprises. © Xerfi

Concernant la France, il n'en demeure pas moins que les services marchands, c'est-à-dire ce qui faisait jadis la solidité de son économie, sont au cœur de la tourmente. Et qu'ils le sont durablement. Le tourisme ne prendra certainement plus la forme d'activité de

masse qu'il avait jadis et des activités comme les restaurants, les spectacles ou l'hôtellerie vont subir un choc de productivité négatif majeur.

Quant aux « niches » industrielles dans laquelle la France excellait encore, elles vont s'enfoncer dans une crise existentielle : automobile, bateau de croisière et aéronautique. Enfin, l'immense secteur du services aux entreprises, très riche en emploi, va rester sous pression tant que la situation demeurera difficile, et sera un élément de dépression pendant les prochains mois.

Certes, le réflexe qui est celui du gouvernement, de « sauver l'existant », peut se comprendre. Mais c'est une tâche en grande partie perdue d'avance. Une politique volontariste pourrait alors prendre franchement le relais du secteur privé par le développement de nouvelles filières pilotées par l'État, mais surtout réduire l'impact de la crise structurelle du capitalisme par un partage du temps de travail plus avancé et par le renforcement du filet d'assurance-chômage ou la mise en place d'une garantie de l'emploi.

Ici, le gouvernement s'emploie à redonner l'initiative à un secteur privé qui va faire prévaloir sa priorité, sa rentabilité, dans un contexte très défavorable à l'emploi et dans le contexte d'une productivité structurellement faible du capitalisme. Cela ne peut passer que par de nouvelles attaques contre le monde du travail « au nom de l'emploi ».

Déjà, Gérald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics, a estimé dans un entretien au *JDD* le 24 mai qu'il ne fallait ni augmenter la progressivité fiscale, ni augmenter les salaires *« qui tuent l'emploi »*. Dès lors, au fil des mois, le sauvetage de l'existant, et même la relance de l'activité par l'offre, ne pourra se faire que moyennant des *« réformes structurelles »* affaiblissant le monde du travail et la consommation. C'est un peu, au reste, l'esprit du plan de relance franco-allemand repris le 27 mai par la Commission européenne.

Cette crise du Covid-19 que l'on sait déjà violente pourrait bien être à la longue dangereuse sur le plan social et politique. Elle pourrait bien être la crise de trop pour un capitalisme déjà en état de stagnation séculaire et incapable de trouver de nouveaux relais de croissance. Attendre un miracle ou le retour à la « normal » risque d'être plus que décevant…